

# Panasonic

Visuels non contractuels. Panasonic RCS Nanterre : B.445.283.757

DU 15.06 AU 31.12.2024

# 20€

## REMBOURSÉS\*

POUR L'ACHAT D'UN TÉLÉPHONE  
FIXE DECT PANASONIC ÉLIGIBLE.

## PROFITEZ DE VOS PROCHES SANS ÊTRE DÉRANGÉ.E PAR LES APPELS INDÉSIRABLES (1) !



(1) Blocage des appels avec les modèles KX-TGM, KX-TGU, KX-TGH & KX-TG686.

\* Voir modalités et références éligibles sur le site de votre revendeur ou sur [www.panasonic.com](http://www.panasonic.com).

# Du 15 juin au 31 décembre 2024, 20€ remboursés pour l'achat d'un téléphone fixe DECT ! <sup>(1)</sup>

Pour obtenir votre remboursement différé, suivez les étapes ci-dessous :

**1 ACHETEZ 1 téléphone fixe DECT parmi la liste ci-dessous**, entre le 15 juin et le 31 décembre 2024 inclus, **chez Boulanger, But, Darty, Fnac ou Panasonic [store.eu.panasonic.com]** en France Métropolitaine (Corse comprise) et Monaco.

## Les produits achetés sur une marketplace sont exclus de la présente offre.

Une marketplace ou place de marché est une plateforme en ligne mettant en relation des vendeurs tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit. Pour pouvoir bénéficier de l'offre, le participant qui achète sur internet, doit acheter le produit éligible directement sur le site du vendeur agréé. Le participant doit s'assurer avant l'achat qu'il achète le produit sur le site propre du vendeur et non pas sur une marketplace, en vérifiant, par exemple, des mentions comme « Vendu par ... » sur le site internet. Exemple : - Un participant qui achète un produit éligible chez un vendeur agréé directement, c'est-à-dire sur le site web appartenant à ce vendeur, pourra bénéficier de l'offre- Un participant qui achète un produit éligible chez un vendeur agréé mais sur une marketplace, ne pourra pas bénéficier de la présente offre.

<sup>(1)</sup> Téléphones fixes DECT porteurs de l'offre	Montant du remboursement TTC
KX-TGH720FRB ; KX-TGH722FRB ; KX-TGH723FRB ; KX-TG6812FRB ; KX-TG6821FRB ; KX-TG6822FRB ; KX-TG6823FRB ; KX-TG6824FRB ; KX-TG6852FRB ; KX-TG6861FRB ; KX-TG6862FRB ; KX-TG6863FRB. KX-TGU112EXB, KX-TGU130EXB, KX-TGU132EXB, KX-TGU133EXB, KX-TGU410EXB, KX-TGU410EXW, KX-TGU430EXB, KX-TGU430EXW, KX-TGU432EXB, KX-TGU432EXW, KX-TGM420EXB.	20€

**La liste des références éligibles est disponible sur le site de l'offre n°3951 sur panasonic.com onglet « promotions »**

Il ne sera accepté qu'un seul dossier par foyer (même facture, nom, prénom, adresse, email et même RIB (IBAN-BIC)) sur toute la durée de l'opération. Par dossier s'entend une demande de remboursement concernant 1 téléphone fixe éligible acheté.

**2 CONNECTEZ-VOUS sur www.panasonic.com** (sur www.panasonic.com [rubrique « promotions »]) **et inscrivez-vous à l'offre 3951 obligatoirement avant le 15/01/2025** et **MUNISSEZ-VOUS** de votre preuve d'achat, de l'étiquette originale porteuse du code-barres, découpée de l'emballage du produit acheté, et de vos coordonnées bancaires.

**3 TÉLÉCHARGEZ une photo complète et lisible des éléments suivants :**

- Votre facture originale d'achat ou l'original de votre ticket de caisse, en entourant la date, le prix et la référence du produit acheté. Si ces informations ne sont pas distinctement entourées, la demande de remboursement sera considérée comme non-conforme et le remboursement ne pourra être effectué.
- L'étiquette originale porteuse du code-barres du produit acheté, conforme à l'exemple ci-contre, **à découper** sur l'emballage du produit acheté.



L'inscription est obligatoire. Remplissez intégralement le formulaire d'inscription, vérifiez l'ensemble des informations saisies et **VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.**

**4 CONFIRMATION DE DOSSIER :** Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement de 20€ par virement bancaire sous 8 à 10 semaines environ à partir de la conformité de votre dossier. Ce délai est **indicatif**. Vous pouvez consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre. Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en précisant le numéro de l'opération [3951] dans l'objet de votre e-mail. Toute réclamation devra être faite avant le 28/02/2025 l'opération sera clôturée après cette date.

(1) **L'offre s'applique pour l'achat de produit neuf comportant le marquage « CE »**, à l'exclusion des produits d'occasion. Concernant l'achat par Internet, la facture devra être éditée en français et provenir d'un site en .fr, .com/fr, **dont le siège social est basé dans l'Union européenne** (vous pouvez vérifier les coordonnées du site dans les CGV). Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus sera considéré comme non conforme et sera rejeté. Aucun dossier incluant les pièces justificatives ne sera restitué. Seul l'envoi du code-barres original et conforme à l'exemple ci-dessus sera accepté. Les photocopies ne sont pas acceptées. Les frais de connexion, d'affranchissement et de participation ne seront pas remboursés. **Aucun dossier adressé directement à Panasonic France ne sera accepté.** Panasonic se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de force majeure telle que défini par le droit français. Le remboursement est sujet à la détention pérenne du bien. Panasonic France se réserve le droit de réclamer le montant remboursé dans le cas où le produit serait retourné. En cas de suspicion de fraude, de falsification d'un ou de plusieurs justificatifs exigés par la présente offre ou dans le cas d'un dysfonctionnement intervenu dans le cadre de la participation à la présente offre, Panasonic se réserve le droit de refuser une demande de remboursement. Le cas échéant, Panasonic, ou toute personne habilitée à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, la demande de remboursement sera refusée. Panasonic ne saurait être tenu pour responsable de la non-réception des demandes ou des colis du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou adressage du courrier postal ou électronique...). En participant à cette offre, vous acceptez les conditions de cette opération. Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Panasonic responsable de traitement, domiciliée 1-7 rue du 19 Mars 1962, 92230 Gennevilliers - RCS Nanterre B 445 283 757 afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de Panasonic, dont la présente offre. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Panasonic, ces données seront transmises à son service marketing. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : par Courrier : Panasonic France 1-7 rue du 19 mars 1962 92238, Gennevilliers, France / Par e-mail : [fr\\_dataprotection@eu.panasonic.com](mailto:fr_dataprotection@eu.panasonic.com).